

A l'attention des clubs bretons

Objet :

Classements définitifs 2019-2020 séniors

Répartition des équipes par niveaux de jeu 2020-2021 séniors

Mesdames, Messieurs les Présidents de clubs,

Nous espérons tout d'abord que vous, vos proches et vos licenciés, vous portez bien dans cette période de crise sanitaire. Nous vous réitérons nos sincères remerciements pour toutes les initiatives que vous menez pour maintenir un lien fort avec vos licenciés malgré le confinement.

Le 27 mars dernier, nous vous confirmions la décision fédérale de ne pas appliquer de saison blanche et d'arrêter les classements à la date du **8 mars 2020**. Nous sommes donc dans une situation singulière qui a amené la Commission d'Organisation des Compétitions à examiner les classements et résultats de chaque niveau de jeu et de chaque poule de manière individuelle en respectant les consignes de la FFHANDBALL :

- ✓ **Calcul des différents ratios** pour chaque équipe, chaque poule du territoire (nombre de points divisé par le nombre de matchs joués) ;
- ✓ Prise en compte du **goal-average particulier** en cas d'égalité de points et/ou de ratios ;
- ✓ Application d'un **prorata** en fonction du nombre de matchs joués pour la **CMCD 2018-2019** ;
- ✓ Prise en compte **des délais d'accession réglementaire** lors d'un forfait général les années précédentes.

Les seuls maîtres mots ont été la **bienveillance**, l'**intérêt général** et l'**objectivité** pour établir les accessions et relégations 2019-2020 et composer les championnats 2020-2021. En effet, si les schémas initiaux prévoyaient 52 accessions pour 51 relégations dans nos championnats séniors, la situation exceptionnelle nous conduit à faire accéder 73 équipes au niveau supérieur et à en reléguer 42. Nous attirons votre attention sur le côté exceptionnel de la situation. Nous aurons automatiquement plus de relégations à l'issue de la saison 2020-2021 pour revenir à une situation normale en 2021-2022.

Nous avons donc très largement **favorisé les accessions** pour garantir l'équité sportive dans une saison inachevée. Mais en ce qui concerne la **prénationale masculine et la nationale 3 féminine**, nous sommes contraints par les schémas d'accessions de la Fédération Française de Handball qui n'accorde

qu'une place à la Bretagne au niveau supérieur. Si Guingamp Handball est seul en tête en pré-nationale masculine, l'ALS Plouagat HB et Lesneven Le Folgoët HB sont co-leaders de la nationale 3 féminine et ne peuvent être départagés que par le goal-average. Le règlement fédéral prévoit l'accession de l'ALS Plouagat en prenant en compte le goal-average particulier. Nous ne pouvons nous satisfaire de cette solution. Lesneven Le Folgoët est en tête au goal-average général et **l'équité sportive ne pourra être respectée qu'en faisant accéder les deux équipes en nationale 2 féminine**. Le Bureau Directeur de la Ligue de Bretagne est très fortement mobilisé pour obtenir, à titre exceptionnel et au vu de la situation très particulière, une deuxième accession en Nationale 2 Féminine.

Vous trouverez en pièces jointes trois documents Excel comprenant plusieurs onglets :

- Les classements des championnats séniors arrêtés à l'issue du week-end du 7-8 mars ;
- Les niveaux de jeu de chacune des équipes pour la saison 2020-2021 ;
- Un tableau comparatif des accessions-relégations prévues initialement et finalement appliquées.

La constitution des poules ainsi que les formules de compétitions vous seront communiqués ultérieurement. **Ces prévisions restent, bien entendu, sous réserves d'une reprise normale de l'activité au mois d'août avec un début de championnat en septembre.**

A la lecture de ces documents, si votre club ne souhaite pas accéder au niveau supérieur ou souhaite descendre, **nous n'appliquerons pas de pénalités financières ou sportives**. Nous vous remercions de **nous en informer le plus vite possible par email à l'adresse suivante 5300000.coc@ffhandball.net**. En fonction de vos retours, la Commission d'Organisation des Compétitions se réserve le droit de modifier les prévisions jointes.

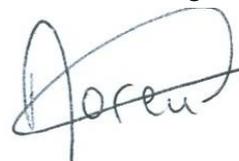
Nous remercions vivement les membres de la Commission d'Organisation des Compétitions pour le travail réalisé et restons à votre entière disposition pour tout complément d'informations. Portez-vous bien et à très bientôt.

Bien cordialement,

Sylvie LE VIGOUROUX
Présidente LBHB



Annie MOREUL
Présidente COC Régionale



Copie : Administrateurs et professionnels Handball Bretagne - COC Fédérale